

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat précise sa planification pour le site et le futur Musée romains d'Avenches et leur réseau vaudois

Le conseiller d'Etat en charge du patrimoine culturel immobilier et son homologue en charge de la culture et des musées du Canton ont présenté ce jour à Avenches l'avancée des différents travaux et projets en cours concernant la préservation et le développement des infrastructures romaines de ce site historique et patrimonial d'importance nationale. Outre le crédit d'étude pour la restauration de l'amphithéâtre romain qui fait l'objet d'un communiqué séparé, la délégation du Conseil d'Etat a annoncé les éléments qui suivent.

Mise à disposition des arènes pour l'édition 2022 des festivals

Depuis 2018, deux grandes manifestations estivales se déroulent dans l'amphithéâtre: Rock Oz'Arènes et Avenches Tattoo. Leur édition 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire et il semble malheureusement en être de même pour leur édition 2021. En fonction de la récente planification des travaux de restauration à venir et des enjeux importants pour l'ensemble des partenaires de ces événements, l'Etat a signifié aux organisateurs l'autorisation de pouvoir tenir leur festival dans les arènes d'Avenches en 2022.

Adoption d'un nouveau règlement d'utilisation des monuments du site

A la suite de la reprise en 2014 des tâches précédemment conduites par la Fondation Pro Aventico, l'Etat a engagé une refonte du Règlement d'utilisation de l'Amphithéâtre d'Avenches (RUAA) datant de 1995. Il s'agissait notamment de clarifier les missions qui relèvent de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP/DFIRE) et du Service des affaires culturelles (SERAC/DFJC). La révision adoptée par le Conseil d'Etat intègre désormais les autres monuments du site romain d'Avenches. Elle précise notamment la procédure de délivrance des autorisations, les règles d'utilisation et de restitution des lieux.

Planification pour la réalisation du nouveau Musée romain et son PAC

Les Autorités ont décidé de regrouper sur un seul site le nouveau Musée romain, un laboratoire de conservation-restauration, un dépôt archéologique, une bibliothèque ainsi que des espaces publics et culturels. Après deux crédits d'étude adoptés en 2019 et 2020, des études complémentaires ont été réalisées, la DGIP et le SERAC ont établi conjointement la programmation définitive du projet, et le cahier des charges est en

cours de rédaction. Le Conseil d'Etat qui progresse en étroite collaboration avec la Municipalité d'Avenches l'a informée de la nouvelle planification des étapes.

Le Gouvernement sollicitera un nouveau crédit d'étude pour financer le concours de projet qui sera organisé en 2022. L'Etat établira en 2023 le plan d'affectation cantonal que la Commune mettra à l'enquête publique pour une entrée en vigueur en 2024. La finalisation du projet et la demande d'autorisation interviendront la même année, avant l'obtention en 2025 d'un crédit d'ouvrage estimé à 51 millions de francs. Après des fouilles archéologiques préventives, les travaux de construction devraient débuter en 2026 en vue d'une mise en service du nouveau Musée en 2028.

Réponse à la pétition du Grand Conseil sur l'avenir des site et Musée romains

Une pétition déposée en 2018 au Grand Conseil et renvoyée l'an dernier à l'exécutif demandait des «moyens financiers suffisants» et une réalisation «dans un avenir proche» pour le futur Musée romain. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat invoque sa nouvelle planification et rappelle les importants moyens actuellement mis en œuvre sur l'ensemble du site afin de lui assurer le rayonnement qu'il mérite.

Mise en réseau des institutions consacrées au passé romain du canton

Le renforcement d'Avenches et la coordination entre les différents sites et musées romains font partie des plans ambitieux menés à travers le canton afin d'élargir l'offre culturelle. L'accès à la culture et au patrimoine, tout comme sa mise en valeur, s'inscrivent dans le programme de législature 2017-2022 du Conseil d'Etat. Un réseau regroupant huit institutions contribue à la valorisation scientifique et publique du riche passé romain du canton: les deux musées cantonaux d'archéologie (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et site et Musée romains d'Avenches), l'Archéologie cantonale, le Musée romain de Pully (Archéolab), le Musée d'Yverdon et région, le Musée romain de Nyon, la Fondation Pro Urba et le Musée romain de Lausanne-Vidy.

Cet été, un dépliant permettra de promouvoir les sites romains et une plateforme en ligne sera dédiée à des parcours de visite dans le canton, avec le soutien de l'Office du tourisme du canton de Vaud. Ces deux supports seront prêts à l'occasion des Journées vaudoises d'archéologie qui se tiendront du 29 au 30 mai 2021 au Palais de Rumine de Lausanne. Les Journées vaudoises d'archéologie seront organisées sur différents sites du réseau dès 2022.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 mai 2021

RENSEIGNEMENTS

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat,

[021 316 20 01](tel:0213162001)

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat,

[021 316 30 01](tel:0213163001)

DFIRE, Philippe Pont, directeur général, Direction générale des immeubles et du patrimoine,

[021 316 74 60](tel:0213167460)

DFJC, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, nicole.minder@vd.ch,

[021 316 07 40](tel:0213160740)

TÉLÉCHARGEMENTS

[Présentation](#)

[Règlement d'utilisation de l'amphithéâtre d'Avenches](#)

[Réponse à la pétition du Grand Conseil](#)